



DÉCISIONS DU JURY ET I NFORMATIONS

* PENALITES :

- Art. R28 : Rétro poussée sur véhicule

dos. 40 RAMOTHE Cédric GUAD FRA19890412 => 20 € + 10" de pénalité

- Art. G12 : comportement incorrect et menaces envers un concurrent

dos. 30 RESKE Tim ALLEM GER19940404 => 50 €

- Art. R7 : non-respect des arbitres

Directeur sportif de l'équipe TEAM UR-KROSTITZER GIANT POHL Karl-Heinz GER19480830 et Directeur sportif de l'équipe ASPTT NANCY HETTANGE CARPENTIER Gilles FRA19581203 => 30 € à chacun.

Le Jury des Commissaires